



COMMUNE DE ROBION

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 8 décembre 2020  
A 18h30

L'an deux mil vingt et le huit décembre à dix-huit heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué le 01 décembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de l'Eden en raison du contexte sanitaire actuel lié au COVID 19, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Marie-José MONFRIN, Marc VALERO, Danielle MARROU, Laurent MARIANELLI, Monique JOANNY, Gwénaél LOUAISEL, Marie-José SCHREIDER, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marylise GEORGEN, Bernard BOUDOIRE, Corinne CABRERA, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Valérie MOUTTE, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD

Absents excusés : Guy HOAREAU, Christine ROCHER, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Bijan AZMAYESH

Pouvoirs de : Guy HOAREAU à Patrick SINTES, Syndie FABRE à Laurent MARIANELLI, Olivia HILAIRE à Gwénaél LOUAISEL, Bijan AZMAYESH à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Marie-José MONFRIN

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### QUESTION N° 1 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION

Après en avoir délibéré,

Par 21 voix POUR (18 présents + 3 pouvoirs) et 5 CONTRE (4 présents + 1 pouvoir : Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

**Approuve** la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.

\*\*\*

### QUESTION N° 2 – DENOMINATION D'UNE HALLE COMMUNALE

Après en avoir délibéré,

Par 21 voix POUR (18 présents + 3 pouvoirs) et 5 abstentions (4 présents + 1 pouvoir : Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

**Approuve** la dénomination de « Halle de la gare Maurice BOUGNAS » pour la halle sise avenue de la Gare.

\*\*\*

### QUESTION N° 3 - MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE – PROCES-VERBAL

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Adopte** la Proposition de Monsieur le Maire ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer la délibération, tous les documents se rapportant à cette décision et tous les actes administratifs nécessaires à sa mise en œuvre.

\*\*\*

### QUESTION N° 4 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION MUNICIPALE "ENVIRONNEMENT – ECOLOGIE - AGRICULTURE"

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

Ayant décidé de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Est élu**, à main levée :

Jean-Yves RICHAUD pour la commission :

- « Environnement – Ecologie – Agriculture »

\*\*\*

### QUESTION N° 5 - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°2

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Vote** les crédits, au budget principal tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous.

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre/ Article	Libellé	Montant
67/678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00
020	Dépenses imprévus	- 50 000,00
<b>Total</b>		0,00

\*\*\*

### **QUESTION N° 6 - AUTORISATION D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER EN AMONT DU VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2021**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**AUTORISE** l'ouverture, l'engagement, la liquidation et le mandatement des crédits d'investissement préalablement au vote du budget 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2020 crédité des décisions modificatives et à l'exclusion des restes à réaliser et des reports, sur le budget exposé dans la délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

\*\*\*

### **QUESTION N° 7 - MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU CCAS**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Adopte** la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Robion auprès du CCAS de Robion.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**Inscrit** la recette en résultant au budget primitif 2021.

\*\*\*

### **QUESTION N° 8 - REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) – DELIBERATION COMPLEMENTAIRE**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Décide** d'instaurer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaires Annuel (CIA) conformément aux grilles de montants de référence ci-dessus.

**Dit** que les crédits correspondants seront prévus et inscrits chaque année au budget – chapitre 012.

\*\*\*

### **QUESTION N° 9 - MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Décide** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi, de la filière animation sur le grade d'adjoint d'animation, créé par la délibération DE 2019-009 du 25/02/2019 en augmentant le temps de travail de 28 heures à 28.19 heures. Cette modification représente une augmentation de 0.68 %.

\*\*\*

### **QUESTION N° 10 - AVENANT AU CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Approuve** le renouvellement pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, d'un agent polyvalent des écoles, à temps non complet 24/35°,

**Habilite** Monsieur le Maire à signer ce renouvellement de contrat Parcours Emploi Compétences.

**Inscrit** au budget les crédits correspondants.

\*\*\*

### **QUESTION N° 11 - RECRUTEMENT D'AGENTS EN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

**Approuve** le recrutement de 2 agents sous contrat Parcours Emploi Compétences.

**Autorise** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ces recrutements et ses éventuels renouvellements, à signer les actes correspondants et à mettre au budget les crédits correspondants.

\*\*\*

### **QUESTION N° 12 - CREATION DE POSTES**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

#### **Décide**

- De créer au 1<sup>er</sup> janvier 2021, un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet 35/35°,
- De créer au 20 février 2021, un emploi d'adjoint technique, à temps non complet 29/35°,

**D'inscrire** au budget les crédits nécessaires à la rémunération des nommés dans les emplois.

\*\*\*

### **QUESTION N° 13 - CREATION DE POSTE - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Après en avoir délibéré,  
Par 21 voix POUR (18 présents + 3 pouvoirs) et 5 abstentions (4 présents + 1 pouvoir : Mmes NALLET, MOUTTE, BERGERET, MM AZMAYESH, RICHAUD)

**Approuve** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet 35/35° (ASVP).

**Modifie** le tableau des effectifs.

**Inscrit** au budget les crédits nécessaires à la rémunération des nommés dans les emplois.

\*\*\*

**VU par Nous, Maire de ROBION, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales.**

**Séance levée à 20 heures 20.**

ROBION, le 10 décembre 2020.  
Le Maire,  
Patrick SINTES.

